

REPUBLIQUE FRANCAISE
NOUVELLE-CALEDONIE
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE NORD
COMMUNE DE POINDIMIE

REHABILITATION DES LOCAUX DU 1^{ER} ETAGE DE LA MAIRIE DE POINDIMIE

Questions-Réponses

30/07/2026

Date	Question	Réponse
30/07/2026	Sauf erreur de ma part, est ce qu'une date est proposée pour une visite des lieux.	Une visite des lieux est organisée le mercredi 12/08/2026 à 9h30 sur site : <i>Lot 06 de la section VILLAGE DE POINDIMIE NIC 534684-3313</i>  Afin de faciliter l'organisation de cette visite, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante : camo@camo.nc avant le 10/08/2026 à 15h. Cette visite n'est pas obligatoire. Aucun certificat de visite ne sera délivré lors de cette visite. Comme indiqué dans l'article 2.13 du règlement de consultation, « tout candidat est réputé s'être rendu sur les lieux des prestations pour établir son offre ».